

FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE



Section Sportive Départementale 4^{ème} / 3^{ème}

Voici la démarche à suivre pour s'inscrire au prochain concours d'entrée **de la Section Sportive Départementale d'Ille et Vilaine**, ouvert aux joueurs licenciés nés en 1998 et 1997

Concours d'entrée : Mode d'emploi



Collège « Camille GUERIN » - ST MEEN LE GRAND / Promotion 2010-2011

OBJECTIFS

La Préformation (12 – 15 ans), constitue la période privilégiée de l'apprentissage technique. Dans le but, d'une part de favoriser une formation (16 – 20 ans) encore meilleure et d'autre part de prévenir les blessures, la Préformation, située dans la période si délicate de la puberté, représente une étape fondamentale pour l'avenir du joueur.

L'objectif est d'améliorer l'élite des années 2005 – 2015 tout en privilégiant 3 principes fondamentaux de la vie du jeune footballeur :

- Un cursus scolaire aménagé ;
- Une vie familiale en fin de semaine et pendant les vacances scolaires ;
- Une vie associative en continuant à jouer dans leur club d'origine.

SCHEMA DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

C'est la Section Sportive Locale (Classe de 5^{ème}) qui est en mesure d'accueillir les 12 ans. En fin d'année, c'est aussi pour eux la possibilité, comme tout jeune licencié « **12 ans** », de postuler à l'entrée en **Section Sportive Départementale 4^{ème} / 3^{ème}**.

Pour participer au concours d'entrée, vous devez remplir le dossier d'inscription ci-joint. L'admission dans la structure est conditionnée par la réussite au concours d'entrée.

RENSEIGNEMENTS :

Collège « Camille GUERIN »
Section Sportive Départementale 4^e / 3^e (Dpt 35)
3, ter rue Maurice
35290 ST MEEN LE GRAND
adresse mél « ce.0351850w@ac-rennes.fr »
TEL: 02 99 09 44 80
FAX : 02 99 09 44 85

Responsable Technique:
AUDION David

Principale du collège :
Mme LE BRIS

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions des joueurs LICENCIES DANS UN CLUB DU DISTRICT D'ILLE ET VILAINE (ou jeunes habitants en zone limitrophe), se font auprès du collège Camille GUERIN de ST MEEN LE GRAND.

- Etre nés en 1998 (Pour les jeunes postulant à une entrée en Section Sportive Départementale d'Ille et Vilaine en classe de 4^{ème} ou de 3^{ème})
- Etre nés en 1997 (Pour des élèves postulant à une entrée en Section Sportive Départementale d'Ille et Vilaine en classe de 4^{ème} ou de 3^{ème})

A NOTER :

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ETUDIE

Attention ! Le maintien dans la section est soumis à trois conditions : **comportement d'ensemble irréprochable ; résultats scolaires corrects ; performances sportives satisfaisantes.**

Les candidats doivent faire parvenir **le dossier pour le 08 AVRIL 2011**: **La fiche d'inscription jointe ; deux petites enveloppes timbrées (0,58 €) ; 1 enveloppe (22X11cm) timbrée (0,58 €) ; le bulletin du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre de L'année scolaire 2010/2011**

Il est indispensable de nous faire parvenir un dossier dûment complété (Fiche de candidature, enveloppes timbrées, Photocopie recto-verso de la licence « club » et bulletin scolaire)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Pour la Section Sportive Départementale d'Ille et Vilaine:

- Concours d'entrée le **11 MAI 2011** pour les élèves nés en **1997**
- Concours d'entrée le **25 MAI 2011** pour les élèves nés en **1998**
- Publication de la liste sur le site internet du collège(www.collegecamilleguerin.org), des élèves retenus pour faire partie de la Promotion 2011-2012 de la Section Sportive Départementale.(Elèves nés en 1997 et 1998 rentrant en classe de 4^{ème} ou de 3^{ème})

EPREUVES

Mise en situation de **JEU** : Match à 11 et Jeu réduit

Un ou deux tests **TECHNIQUES** : de type JONGLAGES

Un test **ATHLETIQUE** : Une course de 2 fois 40 m

HEBERGEMENT

Internat du **lundi matin** avant le début des cours au **vendredi soir** après les cours. Pas d'internat pendant les vacances scolaires.

Le collège « Camille GUERIN », **totalemment rénové** en 2005 et à taille humaine, accueille les élèves dans un **internat** confortable et un environnement très agréable.

Coût annuel de l'internat : environ 1400 € (paiement en trois fois, au début de chaque trimestre).

Une cotisation de 20€ vous sera réclamée pour l'UNSS au début de chaque année scolaire.

ETUDES

De la Section Sportive Départementale :

Au collège Camille Guérin de St Méen Le Grand

L'anglais est enseigné en première langue vivante. En seconde langue, l'espagnol est le seul choix possible (il existe un section bilangue : langue A Anglais 3h, langue B Allemand 3h.

FOOTBALL

Au sein de la Section Sportive Départementale :

Les jeunes s'entraînent **4 fois par semaine**. Les jeunes jouent dans leur club d'origine le week-end.

Pour ces structures, le suivi médical est assuré par un médecin CES du Sport.

LES CANDIDATS NE SERONT DEFINITIVEMENT ADMIS QU'APRES CONSULTATION DU DOSSIER SCOLAIRE ET DU DOSSIER MEDICAL.

CALENDRIER

- **Dossier concours est à retourner au Collège « Camille GUERIN »**
- **de St Méen Le Grand avant le :** vendredi 08 avril 2011
- Envoi des convocations aux candidats : vendredi 15 avril 2011

ENFANTS NES EN 1997 :

- Concours de la section départementale **11 MAI 2011**
- Commission d'examen des dossiers scolaires : **MI JUIN**
- Résultats de la Sélection par internet sur le site du collège **MI JUIN**

ENFANTS NES EN 1998 :

- Concours de la section départementale **25 MAI**
- Commission d'examen des dossiers scolaires : **MI JUIN**
- Résultats de la Sélection par lettre : **MI JUIN**

Fiche de Candidature au Concours d'Entrée De la Section Sportive Départementale 35

PHOTO

Joueurs nés en :

1997

1998



Le 11 MAI (année 1997) et le 25 MAI 2011 (année 1998)
à St Méen Le Grand

Dossier à retourner **08 AVRIL 2011** auprès du Collège Camille GUERIN de ST MEEN LE GRAND

Nom :

Prénom :

NIVEAU SCOLAIRE

Actuellement l'enfant est en :

5^{ème}

4^{ème}

SECTION SPORTIVE

LOCALE

6^{ème}

5^{ème}

ETAT CIVIL (**A COMPLETER LE PLUS LISIBLE POSSIBLE**)

Date et Lieu de Naissance : / / à :

Nationalité :

Adresse :

.....

Téléphone : /...../...../...../...../...../ ou /...../...../...../...../...../

SITUATION SPORTIVE

Club :

Educateur du joueur :

Téléphone Educateur : /...../...../...../...../...../

Nombre de séances par semaine : 1 2 3 + de 3

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Taille : Poids :

Gaucher :

Droitier :

Poste 1 :

Poste 2 :

SITUATION SCOLAIRE ANNEE 2010-2011

Etablissement : Ville :

Langues : (Cocher l'option choisie)

LV 1 : Allemand

Anglais

LV 2 : Allemand

Espagnol

Anglais

(si Allemand en LV 1)

RESTAURATION LORS DU CONCOURS

Les frais de repas (3,85 €) sont à la charge des familles et joindre le règlement avec le dossier par chèque à l'ordre du collège : Nombre de Repas prévisionnels